



58696-2

Société d'Exploitation des Entrepôts Frigorifiques

Tél : 28 58 57 – Fax : 28 58 49

**Direction de l'Industrie, des
Mines et de l'Energie de la
Nouvelle-Calédonie**

**BP 465
98845 NOUMEA CEDEX**

Nouméa, le 19 juin 2020

BORDEREAU D'ENVOI

N/Réf. SEDEF: 2070

A l'attention de Monsieur Le Directeur

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint:

DIRECTION DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ENERGIE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	
Arrivé le	19 JUIN 2020
Enregistré le	22 JUIN 2020
N° CE	20 -3160- 81-1355

*Recu CP le 21.06
Ju 19 22.06*

Objet	Nbre	Commentaires
Déclaration d'incident – Chambre froide n°5 SEDEF	1 ex.	

Ps Yves Desvalls

Loïc LE MOING

URGENT ET IMPORTANT

DECLARATION D'INCIDENT OU D'ACCIDENT

Conformément à l'article 416-3 du code de l'environnement en province Sud et 417-3 du code de l'environnement en province Nord, l'exploitant d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) est tenu :

- 1° de déclarer dans les meilleurs délais à l'inspection des installations classées les accidents ou incidents survenus du fait du fonctionnement de cette installation qui sont de nature à porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article 412-1 en PS et 411-1 en PN ;
- 2° de communiquer, sous un délai de quinze jours, à l'inspection des installations classées un rapport d'accident ou, sur sa demande, un rapport d'incident précisant notamment :
 - a) les circonstances et les causes de l'accident ou de l'incident ;
 - b) les effets sur les personnes et l'environnement ;
 - c) les mesures prises ou envisagées pour éviter un accident ou un incident similaire et pour en pallier les effets à moyen ou à long terme.

Le présent formulaire vous est proposé afin de vous faciliter la rédaction de la déclaration que vous devez envoyer par mail astreinte.dimenc@gouv.nc gilles.provost@gouv.nc et lauretta.devaux@gouv.nc puis par courrier (l'un dès que possible-le 1er encart- et l'autre sous 15 jours- le second encart-). A défaut de cet envoi, des sanctions administratives et/ou pénales peuvent être prises à l'encontre de l'exploitant.

1° : A ENVOYER DES QUE POSSIBLE	⇒ Exploitant : SEDEF Nouville		Régime de l'établissement (cocher) :				
	Adresse : Base de pêche de Nouville		<input checked="" type="checkbox"/> A*	<input type="checkbox"/> As*	<input type="checkbox"/> D*	<input type="checkbox"/> NC*	<input type="checkbox"/> Irrég.*
	Coordonnées RGNC 91-93(projection Lambert NC) : X = 443655,1213 Y = 214980,7714		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Nom du responsable (et fonction) : LE MOING Loïc, directeur						
	Tél : 25 58 48	Fax : 28 58 49	Mail : dir.sedef@sopac.nc				
	⇒ Renseignements sur l'incident ou l'accident						
	Date de l'évènement (début) : 10 juin 2020						
	Heure de l'évènement (début) : 9h00						
	Résumé de l'incident du 10 juin 2020						
	A 9h00, le chef d'équipe pénètre dans la chambre froide n° 5 dédiée au poissons de la pêche hauturière et du lagon et sent une légère odeur d'Ammoniac, il alerte le technicien de maintenance de la SEDEF qui vérifie la présence d'ammoniac à 15 ppm et ce dernier prévient la société SOCOMETRA.						
La chambre est vidée de ses produits le jour même par sécurité puis débute la recherche de fuite.							
Le 15 juin 2020, le CR final de la société SOCOMETRA établi le constat une fuite irréparable au centre de la batterie (évaporateur). CR annexé au présent compte rendu.							
Le 16 juin 2020 la directive est donnée à la société SOCOMETRA de tirer au vide le poste de vannes et de la batterie puis de l'isoler le tout.							

* A : autorisation ; As : autorisation simplifiée ; D : déclaration ; NC : non classé ; irrég. : exploitation irrégulière

2° : RAPPORT D' ACCIDENT (sous 15 jours)	<p>⇒ SITUATION ADMINISTRATIVE DE L'ETABLISSEMENT</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Autorisation</p> <p><input type="checkbox"/> Autorisation simplifiée</p> <p><input type="checkbox"/> Déclaration</p> <p><input type="checkbox"/> Non classée</p> <p><input type="checkbox"/> Exploitation irrégulière</p> <p>Remarques éventuelles :</p>					
	<p>⇒ SITUATION ADMINISTRATIVE DE L'UNITE ACCIDENTEE</p> <p>Nom de l'unité accidentée : Batterie (évaporateur) de la chambre froide n° 5.</p> <p>Nom de la substance ou de l'activité en jeu : Gaz chaud HP - NH3</p> <p>Rubriques concernées par l'exploitation de l'unité accidentée (remplir autant de lignes que de rubriques concernées) :</p>					
	code rubrique	autorisation	autorisation simplifiée	déclaration	non classée	classement inconnu
	1136	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	1511	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	2920	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	2921-2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Remarques éventuelles :					
	<p>⇒ TYPOLOGIE DE L'EVENTEMENT</p> <p><input type="checkbox"/> incendie</p> <p><input type="checkbox"/> explosion</p> <p style="margin-left: 20px;"><input type="checkbox"/> BLEVE</p> <p style="margin-left: 20px;"><input type="checkbox"/> VCE</p> <p style="margin-left: 20px;"><input type="checkbox"/> BOIL OVER</p>					
	<p><input type="checkbox"/> rejet accidentel de matières dangereuses ou polluantes :</p> <p style="margin-left: 20px;"><input type="checkbox"/> dans l'eau</p> <p style="margin-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> dans l'air</p> <p style="margin-left: 20px;"><input type="checkbox"/> dans les sols</p>					
<p><input type="checkbox"/> pollution chronique aggravée de matières dangereuses ou polluantes</p> <p><input type="checkbox"/> chute/projection</p>						

Dommages permanents ou long terme aux habitats terrestres (faune et flore)

Espèces rares ou protégées (végétales ou animales)

habitat terrestre correspondant ha

espèces touchées dans l'habitat %

teintes à la faune

Pollution des eaux de surface

Berges nécessitant un nettoyage km

Dommages significatifs ou long terme des habitats

Rivière km

Lac ou zone humide ha

Zone côtières ou en mer ha

Pollution des eaux souterraines : type d'aquifère :

Pollution atmosphérique

Comment ces conséquences environnementales sont-elles suivies (suivi prévu ou mis en œuvre) ?

conséquences économiques

Dommages matériels internes à l'établissement : [Investissement à prévoir pour renouvellement des installations froid.](#)

Dommages matériels externes à l'établissement :

Pertes d'exploitation internes à l'établissement : [Arrêt temporaire de la congélation de poissons nus.](#)

Pertes d'exploitation externes à l'établissement : [Arrêt temporaire de la congélation de poissons nus.](#)

⇒ MESURES PRISES IMMEDIATEMENT APRES L'ACCIDENT

POI déclenché

Alerte aux populations

Alerte pompiers

Mise en sécurité de l'établissement

Enlèvement des matières dangereuses

Autres mesures d'urgence : [Arrêt de la chambre froide n° 5 et tirage au vide de l'Ammoniac de l'évaporateur et de son poste de vannes puis isolation de l'ensemble.](#)

⇒ MESURES CURATIVES

Décontamination	Coût	Date de début	Fin
<input type="checkbox"/> des eaux			
<input type="checkbox"/> des sols			
<input type="checkbox"/> des nappes			
<input type="checkbox"/> déchets générés (sauf terres polluées)			
<input type="checkbox"/> liquides	Quantité estimée :		
Stockage provisoire: <input type="checkbox"/> Sur site <input type="checkbox"/> hors site			
<input type="checkbox"/> solides	Quantité estimée :		
Stockage provisoire: <input type="checkbox"/> Sur site <input type="checkbox"/> hors site			
<input type="checkbox"/> Sols/ terres polluées	surface à traiter	Quantité estimée :	
<input type="checkbox"/> nature des polluants			
<input type="checkbox"/> hydrocarbures/solvants	<input type="checkbox"/> toxiques	<input type="checkbox"/> bioaccumulables	<input type="checkbox"/> radioactifs
<input type="checkbox"/> germes pathogènes	<input type="checkbox"/> autres (préciser)		

liquides Quantité estimée :

Stockage provisoire: Sur site hors site

solides Quantité estimée :

Stockage provisoire: Sur site hors site

nature des polluants

hydrocarbures/solvants toxiques bioaccumulables

radioactifs

germes pathogènes autres (préciser)

Préciser si l'accident a généré des déchets ou des terres souillées (quantité/volume, nature, toxicité et/ou caractéristiques physico-chimiques, filière d'élimination à déterminer, envisagée, proposée, réalisée...) et éventuellement leurs durées de stockage provisoire.

Non

⇒ CIRCONSTANCES DE L'ACCIDENT

A 9h00, détection par le chef d'équipe d'une odeur d'ammoniac lors de son entrée dans la chambre froide n° 5. Il alerte le technicien de maintenance qui mesure 15 ppm d'Ammoniac.

Fonctionnement 24h/24 : oui non

procédé continu

<input type="checkbox"/> construction	<input type="checkbox"/> procédé par batch	<input type="checkbox"/> opération d'urgence
<input type="checkbox"/> commissioning	<input type="checkbox"/> remise en service/redémarrage	<input type="checkbox"/> mise en sécurité
<input type="checkbox"/> opération exceptionnelle	<input type="checkbox"/> début/fin de poste	<input checked="" type="checkbox"/> mise à l'arrêt
	<input type="checkbox"/> période d'activité réduite	<input type="checkbox"/> travaux/maintenance/test/réparation
<input type="checkbox"/> arrêt longue durée		
<input type="checkbox"/> autre circonstance :	<input type="checkbox"/> démantèlement	<input type="checkbox"/> unité abandonnée

⇒ ANALYSE DES DEFAILLANCES ET DES CAUSES

le scénario avait-il été examiné dans l'étude de dangers antérieurement ? : oui non

les causes principales avaient-elles été identifiées dans l'étude de dangers ? oui non

une analyse des défaillances est-elle remise par l'exploitant à l'IIC ? oui non

Causes internes :

Défaillance matérielle Matériel vétuste et en fin de vie

Anomalie d'organisation

Défaillance humaine

Défaut de maîtrise du procédé

Abandon de matière ou d'équipement

Usage inadapté de produits dangereux

Pertes d'utilités eau

vapeur

électricité

gaz (air, azote)

autre : Une fuite non visible à l'intérieur de la batterie, photographie en annexe.

Causes externes :

transport voisin

industriel voisin

particulier voisin

agressions d'origine naturelle :

- inondations
- fortes pluies
- foudre
- glissement de terrain
- érosion / effondrement
- vent
- températures extrêmes
- séisme

Autre

Malveillance : suspectée avérée

Intervention des secours inadaptée

Cause inconnue

Autre

⇒ INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Rapport du CHSCT (s'il existe) : oui non prévu - Pas de CHSCT, un Délégué du personnel

Rapport d'un tiers-expert : oui non prévu Mail de la société SOCOMETRA en annexe

Autre :

⇒ ENSEIGNEMENTS TIRES / AMELIORATIONS DE LA SECURITE

Quels sont les aspects techniques et organisationnels des améliorations réalisées ou envisagées suite à l'accident ?

Compte tenu de l'ancienneté et de la vétusté de l'installation, il est envisagé de démanteler l'évaporateur et de procéder à la pose d'une batterie (évaporateur) non utilisé de la chambre n° 6, étude demandée à SOCOMETRA (Mail en annexe) ou, selon le résultat de l'étude de SOCOMETRA, procéder au remplacement par ensemble autonome groupe froid et évaporateur neuf qui sera demandé à notre consultant AF Consulting qui connaît l'installation.

Le fluide sera choisi en fonction des règles en vigueur.

Prévue	Réalisée	date
Révision ED	<input checked="" type="checkbox"/>	2019
Révision POI	<input type="checkbox"/>	2020 En cours de révision du P.O.I.

⇒ ANNEXE AU RAPPORT

Mail de la société SOCOMETRA conformément au paragraphe « Informations complémentaires ».

Fuite ammoniac circuit froid.



fabrice.moulin@engie.com
À Directeur SEDEF

Vous avez répondu à ce message le 15/06/2020 17:40.



20200615_140044.jpg
3 MB



20200615_142410.jpg
3 MB

Bonjour,

Suite à nos recherche sur la perte d'ammoniac , nous avons située la fuite dans l'évaporateur de la chambre froide N° 5.

La fuite semble se trouver en plein milieux de la batterie et n'est pas réparable sur place (voir par réparable du tout).

Je vous fait suivre par we transfert la video

Voir photo jointes.

Fabrice MOULIN

Chargé d'affaires
Service ACF
fabrice.moulin@engie.com
Tel +687 26 65 67
Gsm +687 71 11 36



 fabrice.moulin@engie.com RE: Entretien évaporateur hall 13 et prélèvement d'huile

La demande d'étude à la société SOCOMETRA de remplacer la batterie par une existante dans la chambre froide n° 6 à été faite le 15 juin 2020 par Mail.

RE: Fuite ammoniac circuit froid.



Directeur SEDEF
À fabrice.moulin@engie.com
Cc Hélène ARTUFEL

Ce message a été envoyé avec l'importance Haute.



20200615_140044.jpg
3 MB



lun. 17:43

Bonsoir Monsieur MOULIN,

J'ai bien réceptionné par WeTranfer votre vidéo de recherche de fuite sur l'évaporateur de la CF n° 5 et le constat de fuite au milieu de la batterie en PJ. Merci de faire mettre par votre technicien en sécurité la CF 5, de faire tirer au vide le poste de vannes et de le condamner.

Nous avons un deuxième évaporateur à l'arrêt dans la chambre froide n° 6 qui n'est pas utilisé. Merci de faire le point de sa puissance frigorifique négative et d'un possible démontage et remontage dans la CF 5.

Il est important d'avoir une réponse rapide pour la suite des décisions à prendre.

Cordialement,

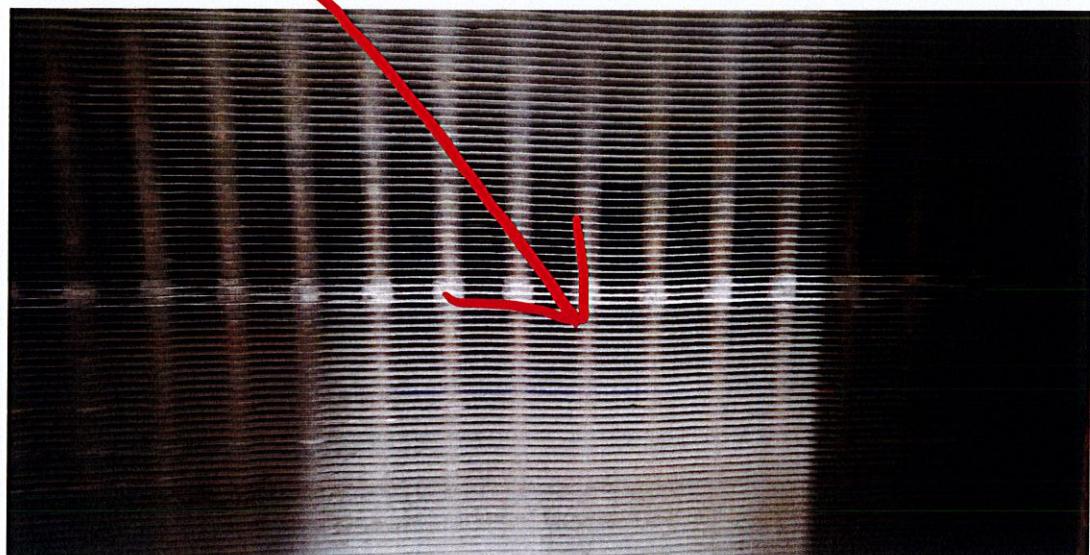
Loïc LE MOING

Une demande sera faite auprès de la société AF Consulting pour une proposition de remplacement la batterie si la société SOCOMETRA ne peut transférer celle de la chambre n° 6.

Photos, schémas, arbre des causes, cartes... (avec légende) utiles à la compréhension de l'accident.

Batterie (évaporateur) de la chambre n° 5

Zone de fuite à l'intérieur



Batterie (évaporateur) de la CF N° 5

